

**Financement d’un projet par le fonds communal de soutien à la biodiversité**

selon les dispositions du

Règlement de la commune de Vandoeuvres

régissant le fonds de promotion d’une arborisation favorable à la biodiversité du 13 juin 2022

Cette demande doit être envoyée par courriel à l’adresse info@vandoeuvres.ch, ou par courrier postal à **Fonds Biodiversité – Mairie de Vandœuvres – route de Vandœuvres 104 – 1253 Vandœuvres**

Le soussigné / la soussignée sollicite un soutien financier au fonds de promotion d’une arborisation favorable à la biodiversité.

**COORDONNÉES DU REQUERANT**

Entité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom et prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Né(e) le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse électronique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Coordonnées bancaires (pour le versement du soutien) IBAN : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**MOTIFS DE LA DEMANDE**

[ ] Plantation d’un chêne sur parcelle privée ou publique

[ ] Remplacement de haie par une essence indigène

[ ] Autres (préciser) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**PIÈCES À JOINDRE :**

* Lettre de couverture présentant et motivant la demande
* Formulaire de demande
* Plans détaillant la plantation de l’arbre ou de la haie et leur essence (aucun soutien financier ne sera octroyé sans ce document)
* Devis pour l’achat et/ou les frais de plantation *(aucun soutien financier ne sera octroyé sans ce document)*
* Pour les association (copie des statuts et registre des signatures)

**Le soutien financier ne peut excéder 25% des coûts totaux du projet et au maximum un montant de 2'500 F par dossier.**

**Le requérant se verra communiqué la décision de soutien par écrit. Le versement du soutien se fera sur la base d’une facture acquittée transmise au fonds après réalisation du projet.**

**En déposant un dossier, le requérant accepte, en cas de soutien, de voir son projet faire l’objet d’une communication publique (ex. journal communal, rapport d’activité du fonds)**

**Toute demande non conforme ou insuffisamment documentée sera déclarée irrecevable et retournée au (à la) requérant(e).**

**Les montants annuels disponibles sont limités.**

En signant la présente, le requérant atteste avoir pris connaissance du règlement municipal et des présentes conditions et s’engage à utiliser les fonds conformément.

Vandœuvres, le Timbre et signature du requérant